

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N° 5161

présenté par
M. Causse, rapporteur thématique

ARTICLE 50

À l'alinéa 9, après le mot :

« régional »,

insérer les mots :

« ainsi que, selon le cas, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.